

**ARRÊTÉ N° 2024 - 087**

**portant inscription au tableau d'avancement au grade d'assistant principal de service social  
des administrations de l'État au titre de l'année 2025**

**La ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation**

**La ministre de la Transition écologique, de l'Energie, du Climat et de la Prévention des risques**

**La ministre du Logement et de la Rénovation urbaine**

Vu le code général de la fonction publique, notamment le titre II du livre V de la partie législative ;

Vu le décret n° 2017-1050 du 10 mai 2017 portant dispositions statutaires communes aux corps de catégorie A de la fonction publique de l'Etat à caractère socio-éducatif ;

Vu le décret n° 2017-1051 du 10 mai 2017 portant statut particulier du corps interministériel des assistants de service social des administrations de l'État ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 9 mars 2023 fixant les taux de promotion de grade dans les corps gérés par le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention et le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées pour les années 2023, 2024 et 2025 ;

Vu les lignes directrices de gestion relatives aux parcours professionnels et aux promotions du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, du ministère de la transition énergétique et du secrétariat d'État chargé de la mer en vigueur pour la campagne de promotions de l'année 2025 ;

Considérant que le nombre de postes à pourvoir au tableau d'avancement pour l'accès au grade d'assistant principal de service social des administrations de l'État au titre de l'année 2024 est fixé à 5.

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** :

Les cinq agents dont les noms figurent dans le tableau annexé au présent arrêté sont inscrits au tableau d'avancement au grade d'assistant principal de service social des administrations de l'État au titre de l'année 2025.

**Article 2 :**

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait, le

Pour les ministres et par délégation,

L'adjoint à la sous-directrice des personnels d'encadrement  
et à statuts particuliers

Philippe MARCASSUS

**Annexe à l'arrêté n° 2024 - 087**

**Tableau d'avancement au grade d'assistant principal de service social  
au titre de l'année 2025**

<b>Civilité</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Mme	BLANDIN	Lucie
Mme	DELORT	Catherine
Mme	KICHER	Djamila
Mme	MARTINS	Laëtitia
Mme	TIXIER	Isabelle